

Fournier

FACSIMILE DES TIMBRES CANTONAUX SUISSES 1843 à 1851

GENÈVE

1843



1843



1845



1846



1846



1848



VAUD

1849



1850



WINTERTHUR

1843



BALE

1845



NEUCHATEL

1850



ZURICH

1843



1843



1843



1843



COMPTOIR COURANT:
Comptoir d'Escompte de Genève

MEMORANDUM

F. FOURNIER

Ancienne Maison L.-H. MERCIER. Fondée en 1891

Éditeur de Fac-similés de timbres-poste «hors usage»

GENÈVE (Suisse)

Marque déposée au Bureau fédéral de la propriété intellectuelle à Berne
sous le n° 16062



Hors concours
Membre du Jury
2 fois
aux Expositions
internationales
de Marseille 1886
Lyon 1888, etc.



8 Médailles d'or
4 Grands Prix
Diplômes d'honneur
Croix de Mérite
Palme de Mérite

F. FOURNIER

Ancienne Maison L.-H.
MERCIER

Éditeur de Fac-similés de
timbres-poste

sous
Marque déposée au Bureau fédé-

ral de la propriété intellectuelle à
Berne

Éditeur de Fac-similés de

timbres-poste «hors usage»

Éditeur F. F.

Abonnement annuel

Spécimen gratuit

Spécimen gratuit

L'H. FAÇ-SIMILIÈRE

REVUE CRITIQUE PHILATELIQUE

ORGANE MENSUEL

Éditeur F. FOURNIER

Abonnement annuel Fr. 3.- pour tous pays

ooo

Spécimen gratis et franco

Spécimen gratis

En réponse à votre demande du 24 écoulé, j'ai l'avantage de vous remettre sous ce pli 3 feuilles de mes fac-similes de timbres postes «hors cours», valeur Fr. 138.25, a choix. Il est bien entendu que cet envoi vous est confié pour huit jours au maximum, après lesquels vous m'en ferez retour par pli franco recommandé et cacheté. Sur chaque prélevement de Fr. 33.40 brut, je vous accorde 25%. Les prix s'entendent net, port al. et retour à charge du client de commission. En dessous de cette somme, soit de 33.40 brut (Fr. 25. net), les prix s'entendent net, port al. et retour à charge du client de commission. Dans l'attente de vous lire dans les huit jours, agréez

Monsieur, mes salutations empressées.

N.B. J'ai bien voulu exceptionnellement consentir à vous accorder le 25 sur vos différents prélevements, mais dois dans ce cas vous débiter de 2 Ports à 0.65 soit Fr. 1.30 qui tombent à votre charge.

J. Fourrier